

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
<b>Communauté de communes du Clermontais</b>		
Date de la convocation	Mercredi 23 Août 2023	<b>Séance du Mardi 29 Août 2023</b>
Président de séance	M. Claude REVEL	L'An Deux Mille Vingt-trois, le vingt-neuf Août à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Aquatique du Clermontais à Clermont L'Hérault, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
Secrétaire de séance	Mme Isabelle SILHOL	
	Votes : <b>35</b>	
Présents : <b>31</b>	Pour : <b>35</b>	
Absents : <b>10</b>	Contre : <b>0</b>	
Représentés : <b>4</b>	Abstention : <b>0</b>	
Rapporteur	Claude VALERO	

Etaient présents : Olivier BERNARDI (Aspiran), Marina BOURREL (Brignac), Myriam GAIRAUD (Cabrières), Claude REVEL (Canet), Jean FRADIN (Canet), Christiane FULCRAND (Canet), Reine GRENOVILLE (Canet), Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault), Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), Georges ELNECAVE (Clermont l'Hérault), Jean-Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Olivier BRUN (Fontès), Marc CARAYON (Lacoste), Sébastien VAISSADE (Liausson), Jean-Philippe OLLIER (Lieuran-Cabrières), Sophie COSTEAU (Mérifons), Patrick JAURES (Mourèze), Francis BARDEAU (Nébian), Sylvie VERY-MALMON (Nébian), Bernard COSTE (Octon), Claude VALERO (Paulhan), Christine RICARD (Paulhan), Sophie ROYON (Paulhan), Bertrand ALEIX (Paulhan), Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Isabelle SILHOL (Péret), Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault).

Absents représentés : Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par Olivier BERNARDI (Aspiran), Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault) représenté par Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault) représentée par Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Grégory GUERIN (Paulhan) représenté par Claude VALERO (Paulhan).

Absent(e)s : Arnaud MOULS (Canet), Daria PICARD (Ceyras), Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), Franck RUGANI (Clermont l'Hérault), Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), Jean-Claude CLOZIER (Salasc), Gérald VALENTINI (Valmascle), Laurent ALBERT (Villeneuve)

## **Tarifs des spectacles et tarifs ateliers de la Saison 2023/2024 du Théâtre Le Sillon, Scène conventionnée Art en Territoire**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.5211-10,

Considérant qu'il appartient au Conseil communautaire de délibérer sur la fixation ou la modification des tarifs de ses services,

Considérant que le débat d'orientations budgétaires pour l'année 2023 et le budget primitif de cette même année ont prévu la revalorisation des politiques tarifaires de ses services communautaires afin d'assurer l'équilibre budgétaire,

Vu la délibération n°2023.05.23.08 du 23 Mai 2023 relative à l'approbation de la nouvelle politique tarifaire du Théâtre le Sillon à compter de la saison 2023 - 2024, scène conventionnée Art en territoire,

Considérant que depuis, des précisions tarifaires s'avèrent nécessaires. Il est ainsi proposé d'appliquer un tarif particulier à certains spectacles de la saison à raison de leur durée ou du partenaire avec lequel ils sont organisés :

- 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2023, « Quand vient le silence » au Collège du Salagou, Clermont l'Hérault : 6 € tarif unique (durée 30 min.),
- 15 et 16 décembre 2023, deux étapes de travail-veillées de la prochaine création de la Cie Les Arts Oseurs « Croire aux fauves » : tarif unique 6 €,
- 7 mars 2024, « le grand bal » à la Scène nationale de Sète : 25€ (plein tarif) / 17€ (jeunes de – 20 ans, étudiants, demandeurs d'emploi) /13€ (minima sociaux, jeunes – 11 ans),
- 22 mars 2024, Film « A mon seul désir » projeté au cinéma Alain Resnais de Clermont l'Hérault : 4 € tarif unique,
- 4 avril 2024, « Rapprochons-nous » dans le cadre d'Artistes au lycée (durée 30 min), 6 euros
- 26 avril 2024, « Tom na fadenza » à la Scène nationale Théâtre Cinéma de Narbonne : 18 € (plein tarif) / 11 € (moins de 25 ans, demandeurs d'emploi, minima sociaux).

De plus, il est proposé d'adopter la gratuité pour certains spectacles se déroulant dans l'espace public :

- « Mirage (jour de fête) » le 8 septembre 2023, à Canet,
- « Les rustines de l'ange » le 1<sup>er</sup> juin 2024 à Lacoste,
- « Poi » et « Grand Tabazu » le 7 juin 2024 à Ceyras.

Enfin, il est proposé d'adopter des tarifs pour des ateliers ponctuels de pratique artistique et culturelle :

- Ateliers parents-enfants (1h ou 2h) : 12 € par binôme,
- Ateliers « Abeilles » (à la journée ou le w-end) ouvert à tous, dès 16 ans : 25 € adultes / 15 € ados.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur VALERO et après en avoir délibéré,

#### **A L'UNANIMITE,**

- **APPROUVE** les modifications tarifaires des spectacles et ateliers de la saison 2023/2024 du Sillon,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à accomplir l'ensemble des formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

<p>La secrétaire de séance,</p>  <p>Isabelle SILHOL</p>	<p>Le Président de la Communauté de communes du Clermontais,</p>  <p>Claude REVEL</p>
--	---